

Questions orales

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je crois que la demande de l'association à laquelle le député fait allusion mais que je désapprouve, est certes raisonnable en ce qu'elle vise l'examen de tous les aspects du programme. Cela sera possible au moyen du bill que la Chambre a déjà renvoyé au comité sous le nom du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Cela sera possible au moyen des bills qui, je l'espère, franchiront aujourd'hui l'étape de la première lecture et qui seront étudiés à la Chambre des communes et au Sénat. Il sera donc possible à chaque partie de se faire entendre. J'aimerais bien que les faits soient révélés au grand jour et que la situation soit jugée à partir des faits et non à partir de ce que je considère parfois comme des déclarations irréflechies.

● (1425)

M. Andre: Madame le Président, cette déclaration qualifiée d'irréflechie a été formulée par l'Association qui représente environ 325 sociétés gazières et pétrolières appartenant à des Canadiens. Il ne s'agit pas là de multinationales. Le vice-premier ministre accepterait-il de reconsidérer sa décision rapide et impromptue, étant donné qu'il parle de quatre ou cinq bills visant différents domaines et que pas un seul ne vise à la fois tous les aspects de ce programme. Confier l'examen global de ce programme à un comité spécial ne contribuerait-il pas à accélérer les travaux de la Chambre? Grâce à une entente comme celle-là, je suis convaincu que le gouvernement réussirait à faire adopter les différents bills beaucoup plus rapidement si, une fois les faits connus, il persévérerait dans son intention de les parrainer.

M. MacEachen: Madame le Président, c'est un fait, comme le député l'a signalé, que les éléments du programme énergétique national sont répartis dans un certain nombre de bills. C'est évidemment parce que le Règlement de la Chambre le veut ainsi. Si le leader du gouvernement à la Chambre arrivait à s'entendre avec ses homologues, pour élaborer une meilleure méthode qui permette comme le député l'a dit, d'examiner complètement ces bills et d'en accélérer l'adoption, je serais l'un des premiers à en recommander l'application. Cependant, nous suivons actuellement la méthode prévue par le Règlement, laquelle permettra d'examiner à loisir tous les aspects de ces bills. Que quelqu'un propose une meilleure méthode et je l'appuierai.

* * *

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

L'ESSAI DE DÉFOLIANTS CHIMIQUES

M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale et fait suite à celle que je posais au premier ministre vendredi matin dernier. Le ministre est-il en mesure maintenant de nous dire pourquoi le gouvernement n'a cessé de nier qu'il avait participé à l'essai de certains produits utilisés au Vietnam quand tel n'était franchement pas le cas, notamment à la suite des révélations fort inquiétantes faites en fin de semaine par M. Paul Hellyer, ministre de la Défense nationale à l'époque comme quoi de pareils essais étaient chose courante?

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, j'ai lu très attentivement la question que le député de Selkirk-Interlake a posée au premier

ministre vendredi dernier et j'ai entendu sa question aujourd'hui. Je lui donnerai tout l'importance et l'intérêt qu'elle mérite. J'ai lu en fin de semaine de nombreux comptes rendus donnés par les médias, mais j'espère que le député n'a pas exagéré les faits simplement pour se faire de la publicité, car je me refuse à recourir à des manœuvres politiques susceptibles d'inquiéter la population. Il ne s'agit pas d'un rapport confidentiel. Il n'était pas classé et était à la disposition de tous.

M. Lawrence: Vous n'étiez pas au courant.

M. Lamontagne: J'étais déjà au courant en septembre dernier quand la question a été soulevée pour la première fois et je suis maintenant au fait de la situation.

M. Baker (Nepean-Carleton): Le premier ministre n'était pas au courant.

M. Lamontagne: Il est exact que le MDN a collaboré avec les États-Unis en 1967-1968 pour procéder à l'expérimentation de plusieurs types d'herbicides. Je puis assurer les députés que le seul intérêt du Canada dans ces expériences était d'obtenir une aide et des conseils techniques en matière de nettoyage et de débroussaillage de champs de tir. Certaines personnes soutiennent que l'agent orange pourrait être toxique pour les êtres humains mais cela n'a pas encore été confirmé. Je ne pense pas que nous devrions nous lancer dans une polémique à ce sujet tant que nous n'aurons pas acquis la certitude que...

Mme le Président: A l'ordre.

M. Sargeant: Madame le Président, je voudrais faire remarquer que ce document n'était pas disponible au Canada; il a fallu que je l'obtienne de sources américaines en invoquant aux États-Unis la loi sur la liberté d'information. Le ministre a souvent déclaré l'année dernière, et même avant, que les essais de matériel de guerre chimique qui ont eu lieu au Canada n'avaient qu'un caractère défensif et, qu'ils ont été effectués dans l'atmosphère et à l'aide de produits de simulation seulement. Le ministre pourrait-il avoir l'amabilité d'expliquer à la Chambre comment il peut qualifier de défensifs les essais qui ont eu lieu à Gagetown et l'agent Orange de produit de simulation inoffensif et enfin, nous dire si l'on a procédé à d'autres essais de ce genre?

● (1430)

M. Lamontagne: Madame le Président, je crois avoir été très clair à ce sujet. J'ai dit que tout ce qui intéressait mon ministère dans cette affaire, c'était d'obtenir des conseils techniques et de l'aide pour les opérations de nettoyage des champs de tir et de débroussaillage. Si le député veut qu'on lui prouve qu'il n'a jamais été question de se servir du produit au Viêt-nam ou ailleurs, il n'a qu'à regarder dans le budget des dépenses du 29 juin 1966. Il verra que M. MacLean avait lancé un appel d'offres. Il était d'avis qu'il serait beaucoup trop coûteux de débroussailler complètement la base de Gagetown. Il a alors lancé un nouvel appel d'offres pour voir si d'autres méthodes plus économiques feraient l'affaire.

Je veux que la Chambre se rende compte que le député essaie de donner l'impression que nous avons participé à la guerre du Viêt-nam. Nous ne nous sommes jamais mêlés de cela. Vendredi dernier, j'ai écouté attentivement la réponse du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Mon ministère est prêt à coopérer avec le sien à toute enquête qui visera à déterminer si ce test comportait quelque danger que ce soit pour la population de Oromocto au Nouveau-Brunswick.